



Les droits fondamentaux : défis et réussites en 2010

Préface

L'année 2010 s'est révélée, à maints égards, décisive en matière de droits fondamentaux dans l'Union européenne (UE). Par exemple, les règles communément admises de l'UE sur la libre circulation et la non-discrimination ont fait l'objet de nombreux débats, notamment dans le contexte des droits des personnes appartenant à des minorités, comme les Roms. Un signal politique clair a ainsi été donné sur le caractère légalement contraignant de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne dans la mise en œuvre du droit européen.

Le Rapport annuel 2011 de la FRA diffère des rapports annuels précédents, aussi bien au niveau du fond qu'à celui de la forme. Comme le signale son nouveau titre, *Droits fondamentaux : défis et réussites*, ce rapport annuel offre une vue d'ensemble des principaux développements et événements qu'a connus l'UE en 2010 en matière de droits fondamentaux. Chaque rapport annuel qui suivra permettra de mieux identifier les tendances qui se dégagent dans un domaine ancré dans les valeurs communes qui constituent la base du processus de l'intégration européenne et des traditions constitutionnelles des États membres.

Ce Rapport annuel couvre toute la gamme des questions relatives aux droits fondamentaux relevant du mandat de la FRA. Il examine l'évolution de la situation aux niveaux européen et national, en tenant également compte des normes internationales. Divers institutions et mécanismes, tels ceux créés par le Conseil de l'Europe, constituent toujours de précieuses sources d'informations pour ce rapport.

Nous remercions les membres du conseil d'administration de la FRA d'avoir supervisé avec zèle l'élaboration du présent Rapport annuel ainsi que le comité scientifique de la FRA pour les précieux conseils qu'il apporte pour assurer la justesse de cet important rapport de la FRA. Nous remercions tout particulièrement les agents de liaison nationaux qui ont commenté un projet du présent rapport, ce qui a permis d'en améliorer la qualité et de garantir l'exactitude des informations factuelles au niveau des États membres de l'UE.

Nous saisissons aussi cette occasion pour remercier le personnel de la FRA pour son engagement et son travail acharné sur le présent Rapport annuel, ainsi que sur tous les autres rapports de l'Agence produits au cours de l'année.

Ilze Brands Kehris
Présidente du conseil d'administration

Morten Kjaerum
Directeur de la FRA